



TRANSITION ENERGETIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR L'ÎLE DE RÉ

En 2014, le Conseil de Développement présentait les travaux qu'il avait alors entrepris sur les énergies renouvelables. Aujourd'hui, le Conseil Economique et Social de l'île de Ré (Césir) entend élargir le champ de réflexions et de propositions à la « transition énergétique ».

En effet, notre pays s'est engagé dans un processus de transition énergétique afin de faire face aux menaces écologiques croissantes.

L'île de Ré ne peut non seulement s'exclure d'une démarche active et contributive aux objectifs nationaux en la matière mais doit aussi prendre une place particulière de territoire insulaire. Elle doit engager des actions propres au bénéfice de ses habitants, de son environnement, de sa biodiversité et de son écosystème. Ceci d'autant plus qu'elle est reconnue pour sa qualité de vie.

La Communauté de Communes de l'île de Ré élabore actuellement le PLUi de l'île. Elle a indiqué au CÉSIR le 9 avril 2018 son intérêt pour une mission exploratoire et ciblée lui permettant d'alimenter sa propre réflexion et les actions pouvant être entreprises sur la transition énergétique.

Le groupe de travail du Césir qui s'est constitué à l'intention d'être force de proposition et d'intervenir autant que de besoin (notamment dans le cadre du futur PLUi) afin de traduire en actions concrètes une orientation prise par la CdC relatives aux économies d'énergie, aux solutions architecturales, à la diminution des gaz à effet de serre, au développement des énergies renouvelables, et à la protection de l'environnement ainsi qu'à la préservation de l'identité rétaise.

Venez au stand Césir à la **FÊTE DES ASSOCIATIONS LE 9 SEPTEMBRE A RIVEDOUX** pour en savoir plus.

Renseignements et contact : cesir.iledere@orange.fr »